Justificatif généré le 13/12/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/12/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/648214
N° d'annonce : 648214

ASCOTT KLEBER

SNC au capital de 2.262.789,44 €

Siège social : 120 rue Jean Jaurès 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

352 778 518 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un ASSP en date du 30/11/2022, l'associé ASCOTT HOLDINGS (EUROPE) N.V. a cédé 1 part sociale à la société THE ASCOTT (EUROPE) N.V., SARL de droit néerlandais située Nieuwezijds Voorburgwal 162, 1012SJ Amsterdam (Pays-Bas) (registre des sociétés d'Amsterdam n°809856414).

Cette cession de part a été consentie et agréée à l'unanimité par les associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeKlcTpDK
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKlcTpDK

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)